ALSTOM - MASSY
ATSR Association Touristique & Sociale des Retraités
102 avenue de Paris - 91300 Massy
mail : atsr-alstom@orange.fr
site : http://alstom.atsr.free.fr

Infos Seniors

Janvier 2023 Numéro 68

Edito

Au seuil de cette nouvelle année pleine d'espoirs et d'envies, malgré les aléas inhérents à la vie quotidienne, le bureau restera mobilisé pour accompagner tous les adhérents seuls ou en famille, jeunes et moins jeunes retraités.

Nous continuerons à vous offrir des services de qualité malgré la baisse régulière des budgets octroyés par nos 4 CSE et en espérant que les élus prendront conscience que les sommes allouées pour cette œuvre sociale « Retraités » représente un très faible pourcentage de leur budget global. La méconnaissance ou l'ignorance de l'existence de notre association ATSR par les futurs pré-retraités, voire les retraités, nous engage à nouveau à refaire des FORUM D'INFORMATION auprès des travailleurs de chaque entreprise avec la collaboration des élus au CSE.

En 2023 je fais les vœux que nous continuions à prendre soin les uns des autres, à partager de bons moments ensemble et surtout que cette année nous garde tous en bonne santé.

Toute l'équipe, ANNICK, FRANCOISE, MICHELLE, MONIQUE, BERNARD, CLIFFORD vous souhaite une très bonne et heureuse année 2023.

Annick PROUDTCHENKO
Présidente de l'ATSR

SOMMAIRE :

Page 1 .... Editorial
Page 2 à 4 CR AG du 17/12/2022
Page 5 .... Photos repas Noël
Page 6 ..... Conseil d'Administration
Page 6 ..... Sorties Paris—randonnées 2023
Page 6 .....Liste participants voyages
Page 7 .....Fiche inscription Association
Page 8 ..... Fiche inscription Randonnée

Résumé du PV de l'AG ordinaire du 17 décembre 2022

Le 17 décembre 2022, à 10 heures 30, les membres de l'Association se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, dans la salle du novotel à Massy, sur convocation du 28/10/2022, faite par la Présidente de l'Association.

1) ALLOCUTION ET RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE (A. PROUDTCHENKO)

L'assemblée générale est ouverte, présidée par moi même et assistée des membres du bureau.

Sur 143 inscrits en 2022 nous sommes 86 adhérents présents + 31 pouvoirs.
Le quorum est largement atteint et nous pouvons tenir notre AG.

Voici maintenant 24 ans que nous tenons notre assemblée générale suivie de notre repas de Noël.
Cette journée permet au plus grand nombre de se retrouver et resserrer nos liens d'amitiés. Le bureau ici présent vous souhaite la bienvenue. Il est heureux de partager ce repas avec les anciens et les nouveaux retraités que nous saluons et que nous aurions souhaité plus nombreux.

En 1998 nous étions 257 inscrits, l'année dernière 145 et cette année 143 .
Cette diminution d'effectif est due en partie aux départs naturels et aux déplacements en province mais aussi et surtout par l'éclatement de notre comité Inter Entreprise CEGELEC-Massy de l'époque en 3 puis en 4 CE (CSE) répartis dans la région parisienne.
Non seulement cela complique nos rapports mais les CE ne communiquent pas nos coordonnées aux futurs retraités en partance.
Comme je le disais précédemment, Les structures des CE étant en constante évolution, ils n'ont (peut-être) pas toujours l'information des départs en retraite ni de l'existence de nos plaquettes d'informations. Accordons-leur le bénéfice du doute.
Dès l'année prochaine, le bureau reprendra contact avec eux et organisera des forums sur chaque site.
Pour se faire nous faisons appel aux bonnes volontés des adhérents surtout aux derniers inscrits qui connaissent les futurs retraités. Afin de pérenniser notre association, Je demande à tous les nouveaux retraités d'Informer leurs anciens collègues de l'existence et de l'intérêt d'adhérer à l'ATSR ALSTOM

Pour cause de COVID nous n'avons pas eu accès au siège social (102 rue de Paris Massy) Les liaisons entre les membres du bureau se sont faites soit par Mail soit par téléphone et tous les courriers destinés à l'ATSR ont été adressés chez Mme et M. GIBLIN.
De ce fait, et pour les mêmes raisons, les bureaux se sont tenus les 7 janvier (à GIF), le 2 mars (à Montlhéry), le 7 avril (à Villiers), le 21 juin (à Limours) le12 octobre (à Vélizy) par rotation chez chacun des membres du bureau.
Les PV des réunions de bureau sont archivés au siège de l'association.
Comme vous le constatez, l'association a fonctionné normalement ou presque.

Les subventions étant en constante diminution, sans nouvelles augmentations de la part des CE, nous seront amenés, pour nos activités **2024**, à revoir à la baisse les subventions allouées à chacun pour les voyages, séjours et sorties.
Concernant ces derniers, Je me permets de vous rappeler que, les conjointes ou conjoints désirants participer aux activités avec subvention, doivent s'acquitter de la cotisation d'adhésion à l'ATSR. Sans cela, ils seront acceptés mais à titre « d'éléments extérieurs » et paieront plein tarif.

Je me permets de faire remarquer que, pendant la semaine de rando dans la Brenne Françoise Giblin notre trésorière a présenté nos comptes pour vérification par notre contrôleur aux comptes Monsieur Alain Hamon. Même en voyage, les membres de l'ATSR consacrent de leur temps au bon fonctionnement de l'association.
Alain Hamon, pour des raisons personnelles, ne peux participer à cette réunion. Etant absent excusé, il m'a fait parvenir son rapport que je vais vous lire.
Ce rapport du contrôle financier sera annexé au procès-verbal de cette réunion

Malgré les subventions en baisse, les adhésions 2023 à l'association resteront à 25€ par pers et pour la randonnée à 15€ par pers. En 2024, la participation supplémentaire passera de 15€ à 20€ pour les voyages ou sorties, ceci afin de ne pas pénaliser les adhérents qui ne participent qu'au repas ou colis de Noël..

Résumé du PV de l'AG ordinaire du 17 décembre 2022 (suite)

02) RAPPORT ET COMPTE RENDU FINANCIER 2022, par Françoise Giblin

ACTIVITES	CHARGES	PRODUITS
Subventions		**24 830,00**
Cotisations		**5 580,00**
Voyages	83 453,40	79 432,00
Sorties culturelles	30 543,07	19701,00
Randonnées	11 322,45	13 327,00
Noël	4 988,90	
Frais de fonction.	1 129,36	
Autres revenus		338,04
Total	**131 437,18**	**143 208,04**

Soit à un excédent de 11 770,86 €

L'excédent de 11 770,86 € que nous avons aujourd'hui, est principalement dû aux acomptes du Monténégro et de la Brenne qui avaient été versés en 2019 et avaient été annulés à cause du COVID.

03) BUDGET PREVISIONNEL 2023, par Françoise Giblin

ACTIVITES	CHARGES	PRODUITS
Cotisations associations		**5 455,00**
Voyages	120 898,00	103 522,00
Sorties culturelles	27 373,00	21 850,00
Randonnées	27 804,00	22 674,00
Noël	6 000,00	
Frais de fonctionnement	1 640,00	

Côté subventions, si nous avons les mêmes qu'en 2022, soit 24 830 €, nous serions déficitaires de **5 140 euros**.

Ce déficit sera compensé par l'excédent de 2022.

Comme l'a dit la Présidente, c'est en diminuant un peu les subventions que nous pourrons continuer à organiser des voyages et des sorties. Déjà le fait de s'inscrire en groupe nous pouvons bénéficier de prix intéressants.

Le vice-président va avoir besoin de tous ses talents de négociateur pour pressurer au maximum les agences.

04) ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU :

N'ayant pas eu d'autre candidat pour entrer dans le bureau, le bureau actuel a été renouvelé, c'est-à-dire :
Mmes Proudtchenko, Giblin, Wils et Grandsire et Ms Giblin et Marcon.
Lors de notre 1ère réunion de bureau en 2023, le poste de chacun a été voté (voir p6).

05) DECHARGE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Un vote global à main levée a été proposé sur :

- le rapport de la Présidente
- Le rapport financier et son contrôle
- La composition du bureau

L'ensemble a été approuvé à l'unanimité.

Résumé du PV de l'AG ordinaire du 17 décembre 2022 (suite & fin)

06) COTISATIONS POUR L'ANNEE 2023 :

Les cotisations 2023 sont identiques à celles de 2022.

Les tarifs proposés pour 2023 sont :

- Adhésion à l'Association : **25 € par adhérent**
- Adhésion à l'activité rando : **15 € par adhérent**

En 2023, pour tous ceux qui font des voyages, ou des sorties, une participation supplémentaire de 15 € a été demandée au premier voyage, ou sortie, afin de ne pas pénaliser les adhérents qui ne participent qu'au repas de Noël, ou aux colis de Noël.

Les montants de ces cotisations sont adoptés à l'unanimité par l'assemblée.

RAPPEL : Les adhésions devront être réglées : avant le 28 février 2023

07) VOYAGES ET SORTIES 2022 par Clifford Giblin**:**

VOYAGES 2022	
Les Pouilles	**29 participants**
Monténégro (7j & 14j)	**43 participants**
WEEK-END & SORTIE 2022	
Le Puy du Fou	**27 participants**
Amboise	**24 participants**

08) VOYAGES ET SORTIES 2023 par Clifford Giblin**:**

VOYAGES et SORTIE 2023	
Egypte	**30 participants**
Sardaigne (7j & 14j)	**42 participants**
Cinque Terre	**24 participants**

09) LES RANDONNEES 2022, par Bernard Marcon

La section randonnée comprend 59 membres en 2022, ce nombre est stable depuis plusieurs années.

Pour rappel la section organise des randonnées mensuelles et une semaine de randonnée fin septembre. Les randonnées mensuelles sont organisées en région parisienne le premier jeudi de chaque mois de septembre à juin. Les effectifs de ces randonnées varient de 15 à 30 avec un pic lors du BBQ et des randonnées avec restaurant.

Nous avions prévu d'organiser 10 randonnées mensuelles mais nous avons dû en annuler 4 à cause des conditions météorologiques défavorables (pluie et froid) mais aussi à cause de la pénurie de carburant en Octobre. Nous avons finalement organisé 6 randonnées dont 2 avec pique-nique (St Cloud, Vert le petit) et 4 au restaurant (Massy , St Cyr sous Dourdan, St Chéron, Vauhallan).

La traditionnelle randonnée de fin Juin avec barbecue a été annulée à cause de la météo mais nous avons quand même réussi à l'organiser en début Septembre à Vert le petit.
Nous avons terminé l'année le 1er décembre à Vauhallan avec le traditionnel couscous.

Comme tous les ans, un séjour de 1 semaine de randonnée a donc été organisée courant septembre. Cette année nous avions choisi le village vacances de Bellebouche situé en plein parc Régional de la Brenne au centre de la France. Aussi appelé le pays des mille étangs.
Bien entendu nous avons profité de certains après-midi pour des visites touristiques comme les châteaux du Boucher et d'Azay le Ferron mais aussi la maison du Parc dans la ville de Le Blanc.
35 adhérents y ont participé.

Nous avons aussi eu l'occasion de fêter quelques anniversaires, (90ans, 80ans, 70 ans) et quelques naissances de petits -enfants et arrière petit enfant.

En 2023

Des randonnées mensuelles seront organisées toute la journée le premier jeudi de chaque mois avec pique-nique d'avril à juin et restaurant le midi de janvier à mars, en novembre et décembre.
Le séjour semaine de randonnée est prévu du 16 au 23 Septembre 2023 dans le village vacances Belambra « Le Castel St Anne ». Ce village est situé sur la côte de granit rose à Trégastel, en Bretagne Finistère nord. 40 adhérents se sont inscrits.

10) SORTIES PARIS 2022

2 sorties ont été organisées :

- une journée au Jardins des Plantes où 18 personnes étaient présentes
- Une visite des Invalides où 13 personnes étaient présentes.

11) DIVERS

Repas de Noël :
Le repas de NOEL est prévu au Novotel de Massy et cette année 86 personnes devraient y participer.

Colis de Noël
Cette année 15 colis ont été distribués :

- 3 colis avec une spécificité plus adaptée pour les retraités en maison de retraite.
- 9 colis pour personnes seules
- 3 colis pour couples

Comme vous pouvez le constater, malgré les nuages sombres qui se profilent à l'horizon, le bureau ne baisse pas les bras pour que vive l'ATSR.

Photos Repas de Noël

86 personnes ont participé à l'assemblée générale et au repas de l'association ATSR. Il s'est déroulé dans une chaleureuse ambiance et, après un apéritif au Champagne, chacun a pu profiter, entouré de ses meilleurs amis, du repas servi par le Novotel.
D'autres photos sont sur le site de l'ATSR.

Photos de Daniel Frère

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2023

Le Conseil d'administration s'est réuni le mercredi 17 janvier 2023 chez la Présidente à Vélizy.

La répartition des fonctions a été faite lors de cette réunion.

MEMBRES DU BUREAU

Annick Proudtchenko :	Présidente
Clifford Giblin :	Vice-Président
Françoise Giblin :	Trésorière
Monique Wils :	Secrétaire
Bernard Marcon :	Trésorier adjoint
Michelle Grandsire :	Secrétaire adjointe

RANDONNEES 2023 (sous toute réserve)

Dates des randonnées pour le **1er semestre** :

12 janvier - 16 février - 02 mars - 06 avril - 04 mai - 15 juin - 29 juin : Barbecue Vert le Petit

PROJETS DE SORTIES 2023

Le Conseil d'Administration y réfléchit.

De plus amples informations vous seront communiquées ultérieurement

VOYAGES, SORTIE et RANDO 2023 - LISTE PARTICIPANTS

Egypte du 01 au 12 février
(30 participants)

Beney	1	Hernot	1
Degoulet	2	Licari	1
Dumas	2	Marcon	2
Frère	2	Marfeuille	1
Garcia	1	Morelle	2
Giblin	2	Poly	2
Godon	1	Rhodes	2
Hamon	2	Richer	1
Heddad (non subv)	1	Tréfouel	2
		Wils	2

Cinque Terre du 28 mars au 1er avril
(24 participants)

Beaussier	2	Marcon	2
Bidegaray	2	Marfeuille	1
Degoulet	2	Martin	2
Giblin	2	Rousseau	2
Guérif	2	Sutty	1
Le Fur D	1	Tréfouel	2
Le Thi	1	Wils	2

Rando Trégastel Du 16 au 23 septembre
(40 participants)

Amelot	1	Liechti	1
Beuzit	1	Loze	2
Bonnet M	2	Marcon	2
Collet	2	Marfeuille	1
Cros	2	Proudtchenko	1
Crosnier	2	Rhodes	2
Giblin	2	Rogemont	2
Guérif	1	Sutty	1
Hamon	2	Tréfouel	2
Hernot	2	Varin	1
Le Fur D	1	Vicquelin	2
Le Fur G	1	Wils	2
Lefebvre	2		

Sardaigne 1 semaine du 19 au 26 mai
(34 participants)

Amelot	1	Godon	1
Beuzit	1	Hamon (non subv)	2
Bidegaray	1	Le Fur D (non subv)	1
Brucy	2	Le Roy	2
Collet	2	Le Thi	1
Degouille	2	Liechti	1
Degoulet	2	Liwinski	1
Dumas (non subv)	2	Loze	2
Heddad	2	Rogemont	2
Giblin (non subv)	2	Vicquelin	2
		Wils (non subv)	2

Monténégro 2 semaine du 19 mai au 02 juin
(8 participants)

Cros	2	Tréfouel (non subv)	2
Gorse	2	Vermeulen	2

ALSTOM - MASSY
ATSR Association Touristique & Sociale des Retraités
102 avenue de Paris - 91300 Massy
mail : atsr-alstom@orange.fr
site : http://alstom.atsr.free.fr

APPEL COTISATION 2023 ASSOCIATION

(à régler avant le 28 février 2023)

Pour les nouveaux joindre une photo de M. et Mme

Suite à l'Assemblée Générale 2022, il a été décidé que la cotisation ne serai pas augmentée en 2023.

Afin de ne pas taxer les adhérents qui ne participent à aucune activité, 20€ / personne seront prélevés aux adhérents participant aux voyages ou aux séjours culturels de l'année 2024.
Ils seront prélevés sur leur 1er voyage ou leur 1er séjour et apparaîtront sur la facture.

Nom.....*Prénom*.....*né le*.....

Nom.....*Prénom*.....*née le*.....

Adresse .....

Téléphone.....*Téléphone portable*.....

Mail.....

***Personne a contacter** (impératif) :*

Nom.....*Téléphone* .....

Mail.....

COTISATION ANNUELLE POUR UNE PERSONNE..... 25 €
COTISATION ANNUELLE POUR UN COUPLE..... 50 €

POUR LES NOUVEAUX INSCRITS

Nous vous demandons de préciser **la division et le service** auxquels vous apparteniez au moment de votre départ à la retraite :

Division : .....
Service : .....

Êtes-vous d'accord pour que votre adresse et votre numéro de Téléphone :

1 - soient communiqués à un autre membre de l'association **OUI** ☐ **NON** ☐

2 - soient présents sur le site de l'Association ? **OUI** ☐ **NON** ☐

Seuls les conjoints et concubins (déclarés à l'ATSR) ayant payé la cotisation pourront participer aux voyages et activités. Sans cela, ils seront considérés comme "extérieurs" et paieront plein tarif

Le demandeur déclare avoir pris connaissance des modalités

Date ..... Signature .....

Chèque à libeller au nom de l'ATSR et à envoyer à :

M. et Mme GIBLIN - Association ATSR ALSTOM
12 villa de la Cigogne - 91470 Limours

ALSTOM - MASSY

ATSR Association Touristique & Sociale des Retraités

102 avenue de Paris - 91300 Massy
mail : atsr-alstom@orange.fr
site : http://alstom.atsr.free.fr

APPEL COTISATION 2023 SECTION RANDONNEE

(à régler avant le 28 février 2023)

Suite à l'Assemblée Générale 2022, il a été décidé que la cotisation ne serait pas augmentée en 2023.

Seuls les adhérents à cette section seront informés des sorties et pourront y participer.

Nom ..... Prénom .....né le.....

Nom ..... Prénom .....née le.....

Adresse .....

Téléphone ..... Téléphone portable .....

Mail .....

COTISATION ANNUELLE POUR UNE PERSONNE ..... 15 €
COTISATION ANNUELLE POUR UN COUPLE..... 30 €

ATTENTION 1:
Vous devez fournir un certificat médical vous permettant de réaliser des randonnées de niveau P2 (*étape de 4 à 5h - allure comprise entre 250 et 400 m dénivelée/heure)* ***- T2 (****sentiers assez difficiles exigeant un bon entraînement).*

Le demandeur déclare avoir pris connaissance des modalités

Date ..... Signature .....

Chèque à libeller au nom de l'ATSR et à envoyer à :

M. et Mme GIBLIN
Association ATSR ALSTOM
12 villa de la Cigogne - 91470 Limours
.

Attention : Pour faciliter la trésorerie, envoyer 2 chèques (Adhésion + Rando)